

Séance du mercredi 28 mars 2012

Date de la convocation: 20/03/2012

L'an deux mille douze et le vingt huit mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Daniel LEFORT

Membres en exercice : 10 Présents : 7 Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 Secrétaire de séance : Nicolas HERTKORN	Présents : Daniel LEFORT, Daniel DUBAUX, François URVOY, Jean Marc LANHER, Nicolas HERTKORN, Cathy CHAPLET, Andrée RENAUX Représentés : Excusés : Valérie CROISSANT, Régis VAUTRIN Absents : Jérôme GROSSE
---	---

Ordre du jour:

Vote des comptes de gestion : CCAS , Services des Eaux et commune
Vote des comptes administratifs : Services des Eaux et commune
Vote des taux d'imposition de la commune pour 2012
Affectation des résultats budget des eaux et commune
Vote des budgets primitifs de la commune et du service des eaux
Proposition de bons pour achats de fleurs
+ proposition assurance Groupama
+ loyer en dédomagement travaux pour locataire du logement communal
Questions diverses : point sur les travaux et demandes subventions
décisions de la CODECOM
élections à venir
portes ouvertes du chantier de rénovation .
Syndicat d'électrification
Secrétariat de mairie

.....

Délibérations du conseil:

DE 2012 168 Compte administratif 2011 service eau .

M le 1^{er} adjoint présente le compte administratif de la commune.

Les opérations de l'exercice en Investissement : Recettes : 6 099.84 €

Dépenses : 5 325.21 €

Les opérations de l'exercice en Fonctionnement : Recettes : 13 144.59 €

Dépenses : 11 881.01 €

Résultat reporté de 2010 : 15 831.22 € et Résultat de clôture 2011 : 17 869.43 €

Le Conseil Municipal, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents approuve le compte administratif 2011 dressé par M le Maire

DE 2012 169 Compte administratif 2011 commune

M le 1^{er} adjoint présente le compte administratif de la commune.

Les opérations de l'exercice en Investissement : Recettes : 19 379.09 €

Dépenses : 66 359.83 €

Les opérations de l'exercice en Fonctionnement : Recettes : 61 133.02 €

Dépenses : 33 281.13 €

Résultat reporté de 2010 : 96 120.74 € et Résultat de clôture 2011 : 76 991.89 €

Le Conseil Municipal, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents approuve le compte administratif 2011 dressé par M le Maire

DE 2012 170 Compte de gestion 2011 CCAS

M le maire présente les comptes de gestion du C C A S , avec les résultats budgétaires de l'exercice montrant un excédent de 68.32 € en fonctionnement pour l'exercice 2011. Le Conseil Municipal, sur proposition du maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents approuve le compte de gestion 2011 dressé par M le trésorier de la trésorerie de Verdun.

DE 2012 171 1 compte de gestion 2011 commune

M le maire présente les comptes de gestion de la commune, avec les résultats budgétaires de l'exercice montrant un déficit de 19 128.85 € (déficit de 46 980.74 € en investissement et excédent de 27 851.89 € en fonctionnement). Le Conseil Municipal, sur proposition du maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents approuve le compte de gestion 2011 dressé par M le trésorier de la trésorerie de Verdun.

DE 2012 172 Compte de gestion 2011 service EAU.

M le maire présente les comptes de gestion du service des EAUX de la commune, avec les résultats budgétaires de l'exercice montrant un excédent de 2 038.21 € (774.63 € en investissement et 1263.58 € en fonctionnement). Le Conseil Municipal, sur proposition du maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents approuve le compte de gestion 2011 dressé par M le trésorier de la trésorerie de Verdun.

DE 2012 173 Affectation du résultat 2011 service des eaux

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
constatant que le C A fait apparaître un excédent de 15 916.08 €
decide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
- affectation à l'excédent reporté : 15 916.08 €

DE 2012 178 Bon d'achat pour fleurs

Comme en 2010 et 2011, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, renouvelle l'attribution d'un bon d'achat nominatif de 8,00 € par foyer Champneuvillois pour l'achat de fleurs à la « Vallée des Fleurs », avec validité jusqu'au 30 juin 2012. Le Maire est chargé de préparer, d'éditer et de distribuer ces bons aux administrés. Les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif de l'exercice 2012

DE 2012 179 Exonération de 3 mois de loyer logement communal

Dans le cadre des travaux de rénovation du bâtiment de la Mairie, et après avoir rencontré les locataires du logement communal, M le Maire explique tous les désagréments subi par les locataires depuis le mois de novembre (difficultés d'accès, froid, bruit, coupure d'eau et d'electricité, ...) M le Maire propose de ne pas facturer de loyer pour une période de trois mois . Le Conseil Municipal, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de retenir la proposition de M. le Maire, de l' autoriser à prévenir les bénéficiaires (M Voillaume Yves Henri et Melle Laetitia DURAND) et à signer les documments nécessaires à ce dossier.

DE 2012 180 Contrat assurance GROUPAMA

Dans le cadre de la rénovation-extension M le Maire explique la nécessité de revoir le contrat d'assurance de la commune, suite a plusieurs contacts avec des assureurs , M le Maire propose de retenir la proposition de GROUPAMA Grand Est pour un montant TTC de 1186 € .Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition de prix de GROUPAMA à compter du 01/01/2013 , et autorise le Maire à signer tous les documents relatif à ce dossier.

DE 2012 181 Raccordement du logement à la chaudière

Concernant le logement communal au dessus de la mairie et suite au travaux en cours dans le batiment , Monsieur le Maire propose de normaliser le raccordement de tous les réseaux du logement (électricité, eau potable, eaux usées, chauffage,...) en effet la vétusté de certaines canalisations est avérée . Pour le chauffage il est envisagé le raccordement du logement à la chaudière de la mairie et de la salle, l' entreprise Pesch'elec propose un devis de 3059.06 € HT Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition de prix de l'entreprise Pesch'elec , et autorise le Maire à signer tous les documents relatif à ce dossier

Le Maire Daniel LEFORT



Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché en Mairie le 29 mars 2012, que la convocation du Conseil avait été faite le 20 mars 2012, que le nombre des membres en exercice est de 10.